

## L'Île aux Tourtres, avant-poste de peuplement

Robert-Lionel Séguin

Volume 8, Number 2, septembre 1954

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301652ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301652ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

### ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Séguin, R.-L. (1954). L'Île aux Tourtres, avant-poste de peuplement. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 8(2), 243–253.

<https://doi.org/10.7202/301652ar>

## L'ÎLE AUX TOURTRES, AVANT-POSTE DE PEUPEMENT

Au tout début du dix-huitième siècle, le fort de Senneville marque les confins de la civilisation à l'extrémité nord-ouest de l'île de Montréal. Seuls les missionnaires, les canotiers conduisant les flottilles de castor et des bandes volantes de Canadiens qui tentent de percer le blocus iroquois de l'Outaouais, dépassent la mission de Saint-Louis-du-Haut-de-l'Île, dernier poste de peuplement sur la route des Pays d'en Haut. Dans un geste d'intrépidité française, l'on décide de pousser plus à l'ouest les habitations. La route outaouaise franchie, un établissement est fondé à l'île aux Tourtres, près de Vaudreuil, juste à l'entrée du lac des Deux-Montagnes. C'est le berceau de la civilisation pour toute la région vaudreuilloise.

De forme irrégulière, l'île aux Tourtres<sup>1</sup> mesure trois quarts de lieue de circonférence et couvre approximativement une superficie de cent quatre-vingts arpents. Accrochée à l'extrémité est de la presqu'île des Chenaux, elle se trouve, en ligne directe, à moins de cinq mille pieds du vieux bastion de Senneville<sup>2</sup>. L'endroit est stratégique, il commande la route des canots passant du lac Saint-Louis à celui des Deux-Montagnes. Aussi, rien de surprenant si, dès le début de nos annales, il ne manque pas de frapper l'œil averti de Champlain.

Le 30 mai 1613, deux canots portant cinq Français et un Algonquin, atteignent l'extrémité ouest de l'île de Montréal. Dans la première de ces frêles embarcations se trouve Samuel de Champlain. Laissons le premier gouverneur de la Nouvelle-France nous

---

1. Les Nipissingues et les Algonquins, surtout les Loups qui habitent l'île Perrot, appellent l'île du nom "d'Aounagassing", la gardienne.

2. Désiré Girouard, *Lake St. Louis Old and New* (Montréal, 1893), 171.

raconter lui-même, en son langage un peu archaïque, cette première étape de son voyage<sup>3</sup>.

Sur les trois heures du soir nous entrâmes dans la rivière qui vient du Nord, & passâmes un petit Saut (probablement celui qui sépare l'île de Montréal de l'île Perrot) par terre pour soulager nos canots, & fûmes à une île le reste de la nuit en attendant le jour.

Vraisemblablement, la petite équipe passe la nuit sur l'île aux Tourtres, à l'entrée du lac des Deux-Montagnes.

C'est encore non loin de ces rives qu'en octobre 1689, pendant que les hordes iroquoises frappent tout Montréal de terreur, à ce point que personne n'ose plus les affronter en dehors des forts, un parti de vingt-huit coureurs de bois, commandé par les sieurs Duluth et Mantet, en reconnaissance sur le lac des Deux-Montagnes, se portent à l'attaque d'un parti de Tsonnontouans, en tuent dix-huit et capturent les autres<sup>4</sup>.

Durant les dernières années du dix-septième siècle, l'île sert de relais aux voyageurs des Hauts. Mais ces derniers, une fois leurs forces refaites au feu du bivouac, montent vers l'inconnu en dédaignant même de laisser un vestige de leur passage.

Le 23 octobre 1702, Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, alors gouverneur de Montréal et chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, obtient "une concession de la moitié d'une langue de terre scituée au lieu dit la Pointe-aux-Tourtres, contenant quatre lieues de terre de front sur une demye de profondeur, au plus large de la dite langue de terre et une demye lieue au plus étroit, avec les isles, islets et battures adjacentes, à commencer vis-à-vis de la dite Isle aux Tourtres..."<sup>5</sup> Nous venons d'assister à la genèse de la seigneurie de Vaudreuil qui comprend l'historique île aux Tourtres.

A peine a-t-il obtenu sa concession, le marquis de Vaudreuil devient gouverneur général du Canada. Ce nouveau poste l'oblige à

3. *Oeuvres de Champlain*, Quatriesme Voyage du Sr de Champlain (Edition Laverdière, 6 vol., Québec, 1870): Livre IV, chap., 111.

4. Pierre F.-X. de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France, avec le journal historique d'Un Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale*, (3 vol., Paris, 1744), 1: 550.

5. *Pièces et Documents relatifs à la Tenure Seigneuriale*, demandés par une adresse de l'Assemblée Législative, 1851, (2 vol., Québec, 1852), 2: 335.

se fixer définitivement à Québec. Le 13 juillet 1703, il afferme sa seigneurie à Pierre Lamoureux dit Saint-Germain, marchand du haut de l'île de Montréal. Le bail passé pour la durée de trois ans accorde les droits de pêche, de chasse et de traite avec les sauvages. Le loyer annuel est fixé à mille livres, argent de France, payable à la Saint-Remi. Saint-Germain doit abattre quatre arpents de bois par année, à l'endroit qui lui convient le mieux. En outre, il cultivera le terrain ainsi défriché. Autre obligation. Le nouveau métayer devra "faire Construire Une maison de pièces Sur pièces de trente pieds de long Sur vingt pieds de Large, Couverte de planches f' f' le Solage de lad ma<sup>on</sup> avec une Cheminée de pierre a Chaux & Sable"<sup>6</sup>. A l'expiration du marché rédigé en l'hôtel du gouverneur, rue Saint-Paul à Montréal, toutes ces améliorations resteront à M. de Vaudreuil sans dédommagement au locataire. Mais cet engagement est annulé par un billet daté du 16 septembre de l'année 1704<sup>7</sup>.

Saint-Germain s'acquitte-t-il des conditions du bail ? C'est bien plausible, puisque quelques années plus tard, il est question du transport d'une maison de la seigneurie à l'île aux Tourtres. Par contre, si le fermier de M. de Vaudreuil a fait du défrichement, rien ne reste pour en indiquer l'endroit. Peut-être à l'embouchure de la rivière Quinchien ? Cette dernière conjecture paraît assez juste.

Sur ces entrefaites, cinq nouvelles paroisses sont fondées dans le seul gouvernement de Montréal. Mgr de Saint-Vallier en confie l'administration aux prêtres du séminaire. Ainsi le nouveau supérieur, M. de Belmont, nomme M. de Breslay au nouveau poste de Saint-Louis, qui s'étend des limites ouest de Lachine jusqu'aux extrémités de l'île de Montréal. Le sulpicien prend possession de sa cure en mars 1703.

C'est alors que des traiteurs commencent à se rassembler à la baie d'Urfé, importante colonie de Nipissingues. Bientôt tous les moyens sont bons pour arracher le castor aux indiens qui sont livrés à l'ivrognerie. L'exemple entraîne, et les Loups, campés à proximité sur l'île Perrot, s'adonnent aussi à cette funeste coutume.

---

6. Bail a ferme par Monseigr de vaudreuil au Sr pierre Lamoureux de St Germain, le 13e Juillet 1703. — Greffe d'Anthoine Adhémar. En dépôt aux Archives judiciaires de Montréal.

7. *Ibid.*

Devant ce pénible spectacle, M. de Breslay décide d'éloigner les sauvages du voisinage des Blancs. Il transporte sa mission à l'île aux Tourtres où il construit, à ses frais, une habitation qui sert de cure et de chapelle. C'est là, au milieu des autochtones, qu'il passe la presque totalité de son temps.

Ceci se passe dès 1703. Une enceinte de pieux est dressée pour défendre les bâtiments. C'est l'origine du fort érigé en 1706 et placé sous le commandement de René Godfroy, sieur de Linctôt, lieutenant des troupes de la marine. En 1708, on élève le presbytère qui sert de refuge aux officiers de la garnison en même temps qu'aux prêtres desservants.

Soulignons que quelques familles françaises viennent se grapper autour du missionnaire. Dès le 7 mars 1704, nous assistons au baptême de Geneviève, fille de François Desgagniers et de Geneviève Pelletier, son épouse. Le père est "habitant de la terre de Monsieur De Vaudreuil commandant de toute la nouvelle France..."<sup>8</sup> Ce serait le premier enfant de race blanche à naître dans l'actuel comté de Vaudreuil.

\* \* \*

Qui est ce M. de Breslay ? Né dans le Maine (France), en juin 1658, il est d'abord gentilhomme attaché à la chambre du roi à Paris. Fatigué, dégoûté de la Cour, il entre chez les Sulpiciens où il est élevé à la prêtrise, en 1694. La même année, nous le retrouvons vicaire à Notre-Dame de Montréal. Chargé de la mission de Saint-Louis, il manœuvre de façon à garder ses Nipissingues et ses Algonquins sous l'hégémonie française. Les guerriers de l'île aux Tourtres se forment en bandes qui chouangent partout, même contre les Outagamis ou Renards, ce qui leur mérite l'attention des autorités du pays et de la cour de Versailles<sup>9</sup>. Désormais, le valeureux missionnaire se consacre exclusivement à sa mission. Tout le produit de la vente de sa charge de gentilhomme est engagé dans les établissements de l'île aux Tourtres, et ce, nonobstant la grande utilité de

8. Registres paroissiaux de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île.

9. Abbé H.-R. Casgrain, *Les Sulpiciens et les prêtres des Missions-Etrangères en Acadie (1676—1762)*, (Québec, 1897), 285.

ce fond à sa famille, principalement à ses sœurs<sup>10</sup>. En retour, jusqu'à la mort de Louis XIV, survenue le 1er septembre 1715, M. de Breslay touchera une pension annuelle de 400 livres<sup>11</sup>.

De son côté, M. de Pontchartrain ne cesse de recommander la fortification de l'île, sentinelle avancée sur la route des Hauts. En 1709, M. de Tisé vient seconder le sieur de Linctôt. Deux ans plus tard, en 1711, on élève la chapelle de Saint-Louis, puis un magasin est ouvert par le gouverneur pour parer à l'habitude des indigènes d'aller acheter des marchands d'Albany.

M. de Breslay ne se limite pas au périmètre de sa mission. Il inventorie le pays d'alentour. A l'été de 1711, avec quelques-uns de ses Nipissingues, nous le retrouvons sur le faite de la montagne de Rigaud. Ce serait le premier blanc à escalader cette coupole rocheuse et à plonger son regard vers les terres d'en bas. Le sulpicien en profite pour emporter avec lui un échantillon de granit. Le 28 octobre de la même année, il écrit au Ministre pour lui communiquer des renseignements sur ses Indiens. Il lui fait également parvenir des morceaux du roc rigaudien qu'il trouve fort beau. De Marly, le 24 juin 1712, le Ministre lui répond en ces termes:<sup>12</sup>

J'ai vu ici un morceau du marbre dont vous me parlez, il m'a paru bien beau, il est plus léger que celui de France. Si vous en trouvez par la suite des morceaux plus beau, vous me ferez plaisir de m'en envoyer.

Malheureusement les coffres de la France sont vides et Sa Majesté ne peut accorder plus de crédit à la mission de l'île aux Tourtres. La lettre se termine ainsi:<sup>13</sup>

Je suis ravi que vous soyez content du sieur Linetot qui commande dans le fort des sauvages de votre mission. Vous pourrez l'assurer qu'il n'a qu'à continuer à bien servir et que je représenterai dans l'occasion ses services à Sa Majesté, à qui je ferai valoir le bon témoignage que vous me rendez de lui.

---

10. *Documents Historiques*, correspondance échangée entre les Autorités françaises et les gouverneurs et intendants (Québec, 1893), 125.

11. *Ibid.*

12. Archives publiques du Canada. — Archives des colonies, 186.

13. *Ibid.*

Ce dernier document est bien la meilleure preuve que le commandant de Linctôt et le sulpicien de Breslay collaborent étroitement dans l'œuvre d'évangélisation et de civilisation de ces autochtones, dont l'amitié est si précieuse aux Français. Postés à la porte de l'Ouataouais, aux abords de Ville-Marie, ces indomptables tirailleurs bloquent tous les maraudeurs qui viennent des Hauts pour ravauder autour de la colonie montréalaise.

La réponse du Ministre ne décourage pas le valeureux sulpicien qui passe en France dès 1713. Il se rend auprès de son auguste protecteur, Louis XIV, pour lui demander des ornements liturgiques destinés à sa mission vaudreuilloise. De plus, vu son âge, il serait difficile à M. de Breslay de vacquer seul à son ministère. Il lui faudra entretenir un autre ecclésiastique. Pour subvenir à tous ces nouveaux besoins, il demande un revenu annuel de 800 livres.

D'autre part, l'intendant Bégon qui se dévoue tant à l'expansion économique de la colonie, tient à s'occuper personnellement du roc rigaudien. Il a bien soin d'en déposer un morceau dans les bagages du sulpicien en partance pour la métropole. A ce propos, le 22 mars 1714, le Ministre lui écrit de Versailles:<sup>14</sup>

Mgr de Breslay m'a remis le morceau de marbre que vous m'avez envoyé et dont vous me marquez qu'il s'en trouve quantité dans une montagne éloignée de Montréal de 21 lieues et de 1 ½ lieue du Long-Sault, [il s'agit de la montagne de Rigaud] la proposition que vous me faites de faire faire un chemin de 3 lieues et d'achever le canal de Lachine pour tirer par ce moyen ce marbre, me paraît trop difficile et d'une trop grande dépense pour devoir l'entreprendre par rapport à l'utilité d'avoir ce marbre qui ne me paraît pas d'ailleurs assez beau pour mériter qu'on fasse pareille dépense.

Revenons à la mission de Saint-Louis. Par ordonnance sur le trésor royal, en date du 25 avril 1714, M. de Breslay se voit accorder une gratification de 500 livres, en considération des dépenses supplémentaires qu'il a dû faire pour l'entretien du poste<sup>15</sup>. Fier de ce premier succès, le valeureux prêtre s'embarque derechef pour la Nouvelle-France où l'attendent ses indiens. En 1717, suprême ré-

14. *Archives publiques du Canada*. — Archives des colonies, 186.

15. *Documents Historiques*, correspondance échangée entre les Autorités françaises et les gouverneurs et intendants (Québec, 1893), 125.

compense, le Saint-Père daigne accorder des indulgences spéciales à ses ouailles. Mais n'allons pas imaginer que tout ceci s'obtient sans peine. Lettres, mémoires, démarches, voyages, procès, menaces, rien n'arrête le courageux missionnaire dans son œuvre.

Nous savons que le conflit entre les colonies de comptoir et de peuplement a marqué profondément les annales de la Nouvelle-France. Il se continuera malheureusement dans ce coin de terre vaudreuilloise. Dès le début du dix-huitième siècle, l'île aux Tourtres devient le rendez-vous des plus célèbres traiteurs de l'époque. Malgré tout, M. de Breslay va inculquer quelques notions d'agriculture à ses "paroissiens", mais au prix de quelle misère! Il trouve ligués contre lui de hauts fonctionnaires et des gentilhommes, tels M. You et l'incurable trafiquant, François-Marie Perrot, seigneur de l'île du même nom et gouverneur de Montréal. Mais ce n'est pas tout. Il y a forte présomption que le gouverneur de Vaudreuil lui-même soit directement intéressé au commerce lucratif et clandestin de l'île aux Tourtres.

D'abord Ruette d'Auteuil déclare dans un mémoire au ministre Pontchartrain, le 17 octobre 1705:<sup>16</sup>

Je me trouve ici, Monseigneur, dans l'obligation de dire à votre Grandeur, que cette quantité de castors dans laquelle Messrs de Vaudreuil a part provient de la traite d'eau de vie, que les canots qu'il a envoyés de toutes les cotes de son gouvernement, tant aux Outaouaet qu'à l'Acadie...

Et la charge n'en est pas moins écrasante dans un autre mémoire daté de 1712:<sup>17</sup>

Cependant M. de Vaudreuil dès la première année de son gouvernement envoya sous un congé signé de sa main le sieur Vincennes, enseigne d'infanterie, avec trois canots chargés d'eau-de-vie, négociant avec les Sauvages par les rivières qui pénètrent dans la profondeur des forêts.

L'accusation s'avère plus grave, en 1715, alors que les trafiquants Cuillerier et Saint-Germain, mis en arrestation, refusent de

16. *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1922—23* (Québec, 1923), 17. — Mémoire au Ministre Pontchartrain sur l'administration de la justice en Canada, 17 octobre 1705.

17. *Ibid.*, Mémoire sur l'État présent du Canada, 1702.



dire "ce qu'ils savent des commerces indirects de Monsieur de Vaudreuil auxquels ils ont été employés"<sup>18</sup>. Rappelons que ces deux traiteurs ont leurs comptoirs à la mission de l'île aux Tourtres.

Le trio Ruelle d'Auteuil, De Ramezay et Lamothe-Cadillac dépose plusieurs fois contre des adversaires de toujours, les Rigaud de Vaudreuil. Dans un mémoire qu'on voudrait attribuer à Mgr de Saint-Vallier, le marquis de Vaudreuil est fortement soupçonné de faire le trafic de l'eau-de-vie. A cette fin, il aurait même installé son fermier à la mission. De fâcheux désordres s'ensuivent à tel point, qu'un jour, un sauvage ivre faillit tuer le missionnaire. On imagine l'existence pénible de M. de Breslay. Qu'importe, pendant plus de seize ans, il se dépense sans réserve à l'expansion de "sa bourgade". Lorsqu'en 1720, sous la pression de certains fonctionnaires, le "général" est rappelé en France, il laisse pour continuer son œuvre, M. Elie Duperet, qu'il a lui-même jadis amené comme sous-diacre.

Deux ans plus tard, le 3 mars 1722, la mission de Saint-Louis de l'île aux Tourtres est réunie à la paroisse de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île<sup>19</sup>. Dès la fin de janvier 1721, le procureur général Collet dresse un procès-verbal de sa tournée à travers nos paroisses. Ce passage nous intéresse particulièrement:<sup>20</sup>

que dans le dit lac des Deux Montagnes joignant la dite seigneurie (de Vaudreuil) est une isle appelée l'isle aux Tourtes dépendante de la dite seigneurie contenant quarante deux arpents de long sur quatorze de largeur, sur laquelle isle est établie la mission des sauvages Nipissings.

Cette description reste bien laconique. Beaucoup plus détaillée est celle que nous trouvons au premier aveu et dénombrement relatif à la seigneurie de Vaudreuil. Ce précieux document rédigé par le marquis de Vaudreuil, remonte au 2 mars 1725. Nous y trouvons:<sup>21</sup>

18. *Ibid.*, Mémoire au ministre de Pontchartrain sur la mauvaise administration de la justice au Canada, 1715.

19. Registres de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île.

20. *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, 1921—22 (Québec, 1922), 304. — Procès-verbaux sur la Commodité et Incommodité dressés dans chacune des paroisses de la Nouvelle-France par Mathieu-Benoit Collet, Procureur Général du Roi au Conseil Supérieur de Québec.

21. Aveu & Dénombrement Rendu par Mr. Philippe De Rigault Marquis De Vaudreuil. — Le 2e. Mars 1725. Pour Le fief Et Seigneurie Sous Le Nom de Vaudreuil (collection de l'auteur).

Qu'au-dessus desd. Islets en remontant la dite Grande rivière est une Isle nommée L'Isle aux Tourtres qui contient environ trois quarts de lieue de tour laquelle mond. Sieur le marquis de vaudreuil a réservée pour les Sauvages Népissingues tant qu'ils voudront y habiter, et Sur laquelle Isle, il y a un fort de pieux Sur pieux enduit en dehors et dedans de Cinquante pieds de long Sur Vingt cinq de large, un corps de garde Aussey de pieux sur pieux de vingt cinq pieds de long Sur quinze de large pour retirer la garnison qui se met dans ladite Isle tous les Estées, et une maison a costé dud. corps de garde aussi construite de pièces Sur pièces de quarante arpens de deSert qui Sers auxd. Sauvages Népissingues le reste de ladite Isle étant en bois debout.

Nous savons maintenant plus de choses sur la mission. Par exemple, le marquis de Vaudreuil n'accorde qu'une partie de l'île, soit quarante arpents, pour l'établissement de la colonie indienne. Ensuite, le corps de garde mesure 25 pieds sur 15. Il sert de baraquement d'été à la garnison des troupes de la marine. Le "mess" des officiers est plus spacieux, puisqu'on lui donne les dimensions de 30 pieds sur 20. L'enceinte de pieux renferme encore une église de pierre et un presbytère de cinquante pieds sur vingt-cinq où se retirent les missionnaires sulpiciens. La solidité de ces dernières constructions nous indique qu'on les destine à un long usage, nouvelle preuve que le poste n'est pas une tentative faite à la légère.

\* \* \*

Mais l'île aux Tourtres perd graduellement de son importance au profit de la mission du Lac-des-Deux-Montagnes (Oka) dont la fondation remonte à 1720<sup>22</sup>. On confie également cette dernière place aux Sulpiciens. L'exode de la mission de Saint-Louis se poursuit, au point qu'en 1727, le gouverneur de Beauharnois informe le Ministre qu'il a réuni les 40 Népissingues de l'île aux Tourtres à ceux du Lac (Oka). Le 24 mai 1728, le président du conseil de la marine fait part à M. de Beauharnois qu'il approuve les raisons qui ont déterminé la fusion des deux missions. Dans sa réponse, le fonctionnaire ne manque

---

22. *Documents Historiques*, correspondance échangée entre les Autorités françaises et les gouverneurs et intendants (Québec, 1893), 159.

pas de rappeler que le droit de traite accordé à M. de Vaudreuil au comptoir vaudreuillois a donné lieu à des accusations réitérées de troc contre les fermiers<sup>23</sup>. Ces écarts n'ont sûrement pas favorisé l'œuvre du missionnaire De Breslay. A partir de cette époque, le poste de l'île aux Tourtres appartient à l'histoire. Rappelons que, malgré son échec, il reste la première tentative sérieuse de peuplement pour tout l'actuel comté de Vaudreuil.

Terminons. Les registres de la mission nous réservent des surprises. Ainsi le 14 avril 1709, Louis Miskoriabemick, sauvage nippissingue, âgé d'environ 110 ans, reçoit le baptême des mains de M. de Breslay. Le parrain est le marquis de Vaudreuil, gouverneur général. L'administration du sacrement semble avoir été retardé, si nous considérons l'âge avancé du baptisé. Est-ce parce que le missionnaire n'a pu réussir à inculquer des sentiments convenables à son vénérable paroissien ? Ou encore, est-ce parce que le vieux guerrier s'obstinait à ne pas renoncer au réconfortant souvenir des nombreuses chevelures iroquoises collectionnées par lui durant les années de sa vaillante jeunesse ? Quoiqu'il en soit, remercions la Providence, car le vieux quitte tranquillement ce monde, le 27 juin suivant, avec tous les secours de la religion.

Si l'annaliste de la famille Miskoriabemick est bien informé, au baptême de Louis, notre héros aurait eu quatorze ans lors du passage de Champlain par la route outaouaise, en 1613. Par ailleurs, comme il n'est pas impossible que le gouverneur de Vaudreuil ait visité l'île avec son fils Cavagnal de Vaudreuil, le vieil indien aurait pu se glorifier du fait peu banal d'avoir connu le premier et le dernier gouverneur de la Nouvelle-France. Mais ce ne sont que des conjectures.

Voici d'autres noms qui nous renseignent sur la vie de la mission. Le 6 août 1709, Thomas, fils de Jean-Baptiste Lalonde, décédé au fort de Senneville, est inhumé dans le cimetière des sauvages de l'île aux Tourtres. Marie-Charlotte, fille du sieur René Godfroy de Linctot, est baptisée à la même mission, le 12 janvier 1712. Sa sœur aînée, Madeleine, également baptisée au même endroit, le 15 no-

---

23. *Rapport concernant les Archives Canadiennes* pour l'année 1904, (Ottawa, 1905), Appendice K, Sommaire des Documents de Paris, 100.

vembre 1710, est enterrée quelques mois plus tard dans la chapelle de la place.

Un fait à noter. Dès 1721, année de l'ouverture des registres à Oka, les traces des premiers habitants de Vaudreuil se trouvent à la Mission du Lac, située en face de la Pointe-Cavagnal.

Robert-Lionel SÉGUIN

*Les Archives Judiciaires  
de Montréal*